



LOIRET

MASSIVEMENT
FAISONS GREVE ET MANIFESTONS
le 27 MAI 2010
à l'appel CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires

Pour

Une **retraite** pleine et entière **dès 60 ans**,
Pour l'**augmentation** des salaires et pensions,
Pour une **politique** du plein emploi,

AMPLIFIONS LA RIPOSTE!

3 MANIFESTATIONS
UNITAIRES à 10H30

- ⊙ Place du Martroi à **ORLEANS**
- ⊙ Place du Pâtis à **MONTARGIS**
- ⊙ Place Jean Jaurès à **GIEN**

70 milliards
c'est, en euros, le montant annuel des niches fiscales

Le dossier des retraites est en débat !

2 conceptions s'affrontent :

✎ Celle du gouvernement et du MEDEF qui prônent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant, seules alternatives proposées au dialogue social.

Les projections du COR livrées le 11 mai, révèlent que l'augmentation progressive de la durée d'assurance requise ou de l'âge d'ouverture des droits, voire la combinaison des deux ne parviendraient pas à régler le problème de financement.

✎ Celle de la CGT, qui au contraire revendique le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, à taux plein et fixée au minimum à 75% du salaire brut du dernier revenu d'activité. Pour cela, il faut s'appuyer sur des recettes nouvelles pour la protection sociale et la retraite.

En matière de financement des retraites, la CGT propose:

- ⇒ Arrêt de toutes les exonérations de cotisations patronales,
- ⇒ Extension de l'assiette des cotisations à toutes les rémunérations,
- ⇒ Contributions des revenus financiers des entreprises.

Plus de 30 ans de transfert des richesses du travail vers le capital ont conduit à une crise financière, économique et sociale sans précédent.

SALAIRE/ EMPLOI/ RETRAITE : un lien évident!

Le rapport du COR montre que la raison fondamentale de la dégradation de l'équilibre financier des régimes de retraites est la chute de l'emploi. Depuis le début de la crise 680.000 emplois ont été supprimés, ce qui représente 1,4% de baisse de la masse salariale.

**1 million d'emplois créés
ce sont 5 milliards de
recettes supplémentaires.**

Un enjeu de société :

- ◆ A quoi serviraient les progrès économiques, qui sont d'abord et avant tout le fruit du monde du travail, et qui ne sont justifiables que s'ils intègrent une dimension de progrès social ?
- ◆ A quoi servirait l'amélioration des conditions de travail autrement qu'en permettant aux salariés de vivre mieux au travail et d'arriver en meilleure santé à la retraite ?
- ◆ A quoi serviraient les progrès de la science et de la médecine si ce n'est pas pour vivre plus longtemps et en bonne santé ?

Prévenir l'avenir de nos retraites c'est Préserver l'avenir de nos retraites c'est défendre l'emploi et lutter contre la précarité

⇒ Développement industriel et des services publics avec des emplois qualifiés à temps complet,

⇒ Arrêt du temps partiel imposé,

⇒ Abrogation de la fiscalité des heures supplémentaires,

⇒ Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé et avec une embauche de jeune,

⇒ SMIC et départ des grilles salariales à 1600€,

⇒ Augmentations significatives des salaires, des pensions et des minima sociaux,

⇒ Suppression du bouclier fiscal,

⇒ Prendre en compte dans le calcul de la pension, les périodes d'études et d'inactivité,

⇒ Egalité professionnelle homme/femme,

⇒ Assurer une pension au moins

égale à 75% du salaire et en aucun cas inférieur au SMIC pour une carrière complète.

**La retraite
défendons- la !
60 ans pour tous
55 ans
pour les métiers pénibles,
pour les femmes.**

L'urgence est à la riposte populaire

A l'action solidaire de tous ceux qui refusent d'être " les moutons sacrifiés sur l'autel des profiteurs " comme en Grèce.

Les politiciens se félicitent de mettre sur la table **750 milliards d'euros** au seul profit des financiers trompant ainsi leurs populations.

C'est une honte ces centaines de milliards pour la haute finance alors que les gouvernements et le patronat refusent tout acte allant vers la **garantie des droits** des travailleurs et de leurs familles!

Reculer l'âge de la retraite serait inefficace alors que l'immense majorité des salariés sont sortis du travail bien avant l'âge de leur départ à la retraite



le 27 Mai 2010

Bulletin de contact et de syndicalisation – Je souhaite : prendre contact me syndiquer



Nom Prénom Age

Adresse

Tél pers Profession

Entreprise (nom et lieu)

.....

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à UD CGT Loiret BP 2125

10 rue Théophile NAUDY 45000 ORLEANS CEDEX 1- Tél : 02.38.62.52.22